



Blonay, le 28 mars 2025

Préavis N° 03-2025 relatif à la restructuration du réseau des transports publics VMCV 2026 et à l'autorisation de porter au budget de l'année 2026 et suivantes l'augmentation des coûts de transports publics de CHF 493'000.-

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 25 mars 2025 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 03-2025,

vu le rapport des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (67 oui, 4 non et 3 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la compagnie VMCV pour la restructuration du réseau centre et ouest;
- d'autoriser la Municipalité à porter au budget 2026 et suivants, l'augmentation des coûts d'exploitations annuels d'un montant de CHF 493'000.- ;
- d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 mars 2025.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

La secrétaire



Marie-Galante Forestier

Ariane Wunderli